

# **CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA CARTE E.LECLERC**

## **1/ Conditions d'adhésion**

### **• Comment se la procurer ?**

La Carte E.LECLERC est gratuite et délivrée immédiatement. Elle est à retirer auprès d'un Centre E.LECLERC, contre la remise du bulletin d'adhésion, dûment rempli, disponible dans les Centres E.LECLERC et sur le site internet [www.e-leclerc.com](http://www.e-leclerc.com).

### **• Conditions d'attribution**

A) Les personnes physiques, âgées de plus de 18 ans, peuvent se faire remettre une Carte E.LECLERC et en faire valoir les avantages dans les conditions visées dans le présent document.

B) Les entités collectives telles que les associations ou les comités d'entreprise peuvent également se faire attribuer une Carte E.LECLERC, sous réserve de la remise, lors de la demande de celle-ci, par la personne chargée de la demande d'attribution de la Carte, d'une attestation établie sur du papier à l'entête de l'entité collective concernée, émanant du représentant légal de celle-ci, précisant l'identité de la personne physique concernée qui sera mentionnée sur la Carte E.LECLERC attribuée pour le compte de l'entité collective concernée, ainsi que son habilitation à effectuer les démarches nécessaires à l'obtention de la Carte E.LECLERC. Cette attestation devra en outre préciser que l'entité collective concernée garantit que les Centres E.LECLERC ne pourront en aucun cas être mis en cause, collectivement ou individuellement, du fait du non-respect des conditions d'utilisation de la Carte E.LECLERC par la personne désignée sur la Carte, ou de l'utilisation des avantages qu'elle offre à titre personnel et non au bénéfice de l'entité collective qui l'a mandatée.

C) Lors de l'attribution de la Carte E.LECLERC, le futur titulaire de la Carte est invité à opter pour un Centre E.LECLERC principal, ayant fonction de point de contact du titulaire.

Le titulaire de la Carte E.LECLERC reconnaît que le choix d'un magasin principal subordonne la remise de la Carte, et valide son accord express de recevoir des informations de la part du magasin principal ainsi choisi.

Le titulaire de la Carte E.LECLERC peut à tout moment modifier son choix de magasin principal en se rendant à l'accueil du magasin qu'il souhaite désormais désigner comme magasin principal.

## **2/ Conditions d'utilisation**

A) Une seule Carte E.LECLERC est accordée par foyer (même nom, même adresse).

B) La Carte E.LECLERC comporte un numéro d'identification personnel ("Compte"), qui ne peut être cédé.

La Carte E.LECLERC est cependant remise avec 2 mini-Cartes comportant le même numéro d'identification que la Carte E.LECLERC principale, qui peuvent être utilisées par le titulaire de la Carte ou par des tiers, en vue de cumuler des Tickets E.LECLERC sur la Carte principale.

C) La Carte E.LECLERC est utilisable dans tous les magasins E.LECLERC participant au programme de fidélité (liste des magasins disponible auprès de l'accueil du magasin ou sur [www.e-leclerc.com](http://www.e-leclerc.com)).

D) En cas de non-utilisation de la Carte E.LECLERC par son titulaire pendant une période continue de 14 mois, le Centre E.LECLERC auquel est rattachée la Carte se réserve le droit de supprimer toute information relative à cette Carte, dont les avantages cumulés, sans information préalable du titulaire.

E) Les Comptes de plusieurs titulaires peuvent être fusionnés. Voir conditions en magasin.

## **3/ Avantages liés à la présentation de la Carte E.LECLERC lors du passage en caisse**

A) La Carte E.LECLERC n'est pas une carte de paiement.

B) La Carte E.LECLERC permet à son titulaire, sur présentation en caisse de sa Carte lors des achats, de cumuler le cas échéant des bons d'achat, dénommés "Tickets E.LECLERC".

Les Tickets E.LECLERC sont valables dans les Centres E.LECLERC participant au programme de fidélité (liste des magasins disponible auprès de l'accueil du magasin et sur [www.e-leclerc.com](http://www.e-leclerc.com)).

Les Tickets E.LECLERC :

- peuvent être utilisés pour payer tous les achats, hors carburants et livres.
- sont valables dès le lendemain de leur obtention.

C) En cas de retour dans le Centre E.LECLERC d'achat d'un produit ayant généré l'octroi d'un Ticket E.LECLERC, le magasin concerné débitera du Compte rattaché à la Carte E.LECLERC le montant du Ticket E.LECLERC correspondant au montant du Ticket E.LECLERC attaché au produit retourné et remboursé par le magasin.

Si le titulaire de la Carte E.LECLERC a utilisé tout ou partie du Ticket E.LECLERC obtenu lors de l'achat du produit retourné, entre le moment de l'acquisition du Ticket E.LECLERC et le remboursement du produit l'ayant généré, le titulaire de la Carte E.LECLERC devra rembourser au magasin concerné la différence dans l'hypothèse où le solde de la Carte E.LECLERC serait insuffisant pour couvrir le remboursement du montant du Ticket E.LECLERC généré par l'achat initial du produit retourné.

#### **4/ Perte, vol ou détérioration de la Carte E.LECLERC**

En cas de perte, de vol ou de détérioration de la Carte E.LECLERC, le titulaire doit se rendre dans les meilleurs délais à l'accueil du magasin qu'il avait désigné comme magasin principal et présenter une pièce d'identité en cours de validité.

Une nouvelle Carte lui sera remise et le total des Tickets E.LECLERC cumulés sur l'ancienne Carte et non utilisés à la date de la demande de remise d'une nouvelle Carte E.LECLERC lui sera transféré sur la nouvelle.

Entre le moment où la Carte a été perdue ou volée et le moment où la déclaration de perte ou de vol est effectuée à l'accueil du magasin principal, le titulaire de la Carte E.LECLERC reconnaît que les Centres E.LECLERC, individuellement ou collectivement, sont dégagés de toute responsabilité.

#### **5/ Évolutions**

##### **• Arrêt ou modifications du programme de fidélité**

L'enseigne E.LECLERC se réserve le droit de modifier ou de supprimer à tout moment, sous réserve d'en informer par tous moyens jugés nécessaires les titulaires de la Carte E.LECLERC en respectant un préavis d'un mois, le programme de fidélité E.LECLERC (conditions d'adhésion, avantages liés à la Carte E.LECLERC, ...) et/ou les modalités de l'utilisation de la Carte E.LECLERC.

Aucune modification, y compris la cessation du programme de fidélité, n'ouvrira droit à une quelconque indemnité pour le titulaire de la Carte.

##### **• Évolution ou changement des présentes Conditions Générales**

Les présentes Conditions Générales sont susceptibles d'évolutions et de modifications à tout moment et sans préavis de la part de l'enseigne E.LECLERC.

Pour prendre connaissance des éventuels changements qui auraient été apportés aux présentes conditions, il suffit au titulaire de la Carte E.LECLERC d'en demander un exemplaire à jour auprès de son magasin principal.

##### **• Manquement au règlement ou utilisation abusive de la Carte E.LECLERC**

L'enseigne E.LECLERC et les Centres E.LECLERC, collectivement ou individuellement, déclinent toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme de la Carte E.LECLERC ou des Tickets E.LECLERC acquis. Ils se réservent le droit d'engager toute action qu'ils jugeraient utile en cas d'utilisation frauduleuse ou abusive de la Carte E.LECLERC et des mini-Cartes remises lors de la demande de Carte.

Tout manquement aux présentes conditions générales, toute falsification d'informations transmises à des Centres E.LECLERC, entraînerait de plein droit la radiation du titulaire de la Carte E.LECLERC et l'annulation de ses Tickets E.LECLERC et avantages obtenus à la date de la radiation.

#### **6/ Utilisation des fichiers de collecte de données personnelles**

A) Les données nominatives recueillies dans le bulletin d'adhésion font l'objet de différents traitements informatisés. Les données obligatoires pour souscrire à l'adhésion de la carte de fidélité E.LECLERC sont mentionnées par une astérisque sur le bulletin d'adhésion. Ces fichiers de données personnelles ont pour finalité d'assurer la délivrance, la gestion de l'ensemble des opérations attachées à la carte, la réalisation de statistiques et analyses commerciales et en cas d'acceptation, la prospection commerciale. Les fichiers sont destinés à l'ensemble des entités du mouvement E.LECLERC et prestataires en charge de la gestion de la carte.

B) Conformément au respect du principe de la clause OPT IN, le client est en droit de refuser l'utilisation à des fins de prospection commerciale, de ses données personnelles collectées à l'aide de son bulletin d'adhésion ou saisies

électroniquement via le site Internet [www.e-leclerc.com](http://www.e-leclerc.com). En conséquence, en cas d'acceptation expresse de l'utilisation de ses coordonnées par les entités du Mouvement E.LECLERC et/ou par les partenaires des magasins E.LECLERC, ceux-ci pourront lui adresser des messages commerciaux soit par courriel, soit par SMS (via son numéro de GSM).

• **Droit d'accès, de modification et de retrait des données personnelles**

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, le titulaire de la Carte E.LECLERC dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant, à l'accueil du magasin principal désigné par le titulaire lors de la souscription de la Carte E.LECLERC ou ultérieurement.

Toute demande de retrait des données personnelles implique que le titulaire de la Carte E.LECLERC ne sera plus porteur de la carte E.LECLERC.

Le titulaire de la Carte E.LECLERC garantit l'exactitude des informations fournies et sera seul responsable de toutes les indications erronées, incomplètes ou obsolètes, qui engendreraient un préjudice pour lui, dont la perte des avantages liés à la Carte E.LECLERC.